

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 9

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

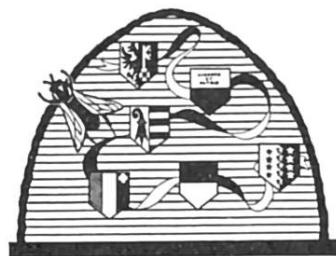
Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Buix, l'assemblée a tout d'abord examiné la maquette présentée par M. Stucki, artiste-peintre à Bienne, maquette dont la réalisation doit figurer au cortège de l'Exposition nationale d'agriculture à Lucerne lors de la journée bernoise le 5 octobre prochain. En effet, lors d'une séance précédente, M. Loeffel, directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, a présenté une demande de subside à la Fédération jurassienne en vue de parfaire aux frais de la représentation jurassienne au cortège symbolique de la journée bernoise. La quote-part des apiculteurs jurassiens de 300 francs ayant été accordée au comité d'initiative, ce dernier a chargé M. Stucki de présenter une maquette pour la réalisation d'un motif apicole. Or, le sujet présenté, quoique acceptable dans ses grandes lignes, n'eut pas l'heure de plaire aux membres présents, car le second sujet que doit présenter le char, ne cadrait pas de façon heureuse avec l'apiculture. Après discussion, M. Gassmann, président de la section Jura-Nord, fut chargé de se mettre en relation avec M. Loeffel et de lui soumettre les suggestions des apiculteurs.

La question de la vente et de l'achat des miels a également retenu toute l'attention du comité et il a été décidé de renouveler le contrat passé avec la Fédération des associations agricoles du canton de Berne, toutefois avec des conditions améliorées.

Puis, la question de la loque sévissant en Ajoie fut à nouveau à l'ordre du jour. Il fut décidé de demander à M. le Dr Morgenthaler, commissaire cantonal pour les maladies des abeilles, d'intervenir avec rigueur pour que toutes les mesures jugées nécessaires pour l'assainissement des ruchers de Bonfol et Lugnex-Damphreux soient prises sans retard.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Société d'Apiculture de Grandson et Pied du Jura

† Armand Bettex

A nouveau notre section est en deuil.

Il y a quelques mois, nous avons rendu l'ultime devoir à deux vétérans : MM. Mayor et Thibaud ; aujourd'hui, 20 juillet 1954, nous sommes informés du décès d'Armand Bettex, enlevé à l'âge de 72 ans, après une longue et pénible maladie.

Notre ami avait été frappé en février 1953 d'une crise cardiaque qui l'avait rendu infirme, dans l'impossibilité de vaquer aux travaux demandés par sa ferme et par son rucher, sis aux Granges-des-Bois, rière Ursins.

En octobre, je lui avais rendu visite et avais mis ses ruches en hivernage.

Dans l'intervalle, c'est M. Robert Bovay, à Ursins, qui s'est occupé de son apier.

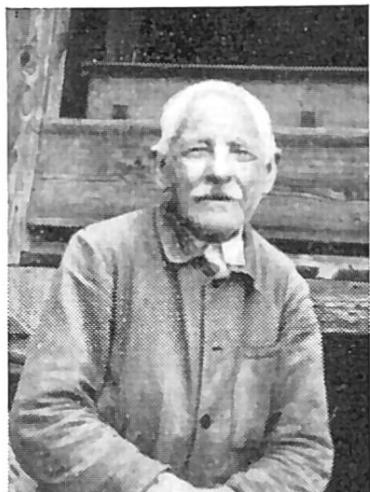
M. Bettex fut un apiculteur modeste, aimant l'abeille, cet insecte merveilleux, pour elle-même ; il aimait assister à nos manifestations apicoles. Nous en garderons un bon souvenir.

A Mme Bettex et à sa fille qui ont soigné leur malade avec un dévouement admirable, nous présentons notre profonde sympathie émue.

U. Clément-de Coppet.

Section de Lucens

† Fernand Bulloz, Villars-le-Comte



Samedi 24 juillet 1954, une foule de parents et d'amis accompagnait à son dernier repos M. Fernand Bulloz, décédé dans sa 79e année.

C'était le dernier membre fondateur de la Société d'Apiculture de Lucens fondée en octobre 1899. Fervent ami des abeilles, il eut longtemps un rucher fort prospère au temps où dents-de-lion et opulentes esparcettes chaque année remplissaient abondamment les hausses. Certaine année, il conduisit à Yverdon distant de 15 km. un chargement de 400 kg. de beau miel vendu à 1 fr. 60 le kg. L'acheteur, M. Cuérel, lui dit en fronçant les sourcils : « Mais mon pauvre Bulloz, tu vas m'emmêler jusqu'au cou avec ton miel ! Que veux-tu donc que je fasse de tout ça ? » Et, paraît-il, jamais miel ne se vendit si bien.

Régulièrement, Fernand Bulloz assistait aux assemblées où chacun appréciait sa bonhomie souriante et ses judicieuses réflexions. Fidèle, dévoué et serviable, il fut désigné comme inspecteur de la loque. En 1949, lors de la célébration du cinquantenaire de la section, il reçut de la Société romande d'Apiculture (SAR) la récompense pour 50 ans de sociétariat. Et fier à bon droit de cet honneur, Fernand Bulloz nous chanta d'une voix superbe et sans accroc : « Verte jeunesse, adieu mes 20... mes 40... mes 70 ans ! » Qui de nous, à son âge, en pourra faire autant ?

Veuf très tôt, Fernand Bulloz dut faire face à une lourde tâche. Malgré quatre enfants en bas âge, avec une belle vaillance, il tint tête à l'adversité.

Un bon camarade nous a quittés, un papa au cœur d'or n'est plus, laissant les siens dans une profonde affliction. Pour tous, il restera un exemple réconfortant.

A sa famille profondément attristée va notre vive et sincère sympathie.

B.

Section du Pied-du-Chasseral

† Georges Jeanmaire, Orvin

L'apiculture du Pied-du-Chasseral est en deuil. Au déclin d'une belle journée de juillet Georges Jeanmaire s'est éteint après une douloureuse maladie à l'âge de 71 ans. Il repose maintenant près de l'église dans ce petit cimetière situé dans ce pittoresque village d'Orvin. Son départ sera vivement regretté par tous ceux qui ont appris à le connaître et à l'aimer.

Le défunt a été un des membres fondateurs de notre section. Pendant plus de 40 ans il a consacré le meilleur de ses dons à ses chères ayettes. Pendant toute sa carrière il dirigea avec beaucoup de compétence un atelier de menuiserie qui jouissait d'une renommée bien méritée. Ce fut un artisan habile et qualifié qui sut faire honneur à ses affaires.

De bonne heure il consacra ses loisirs à l'apiculture, domaine où il révéla les mêmes qualités d'enthousiasme et de conscience que dans sa profession. Il était le créateur de son rucher et de ses ruches suisses, modèles de bienfacture et de précision. Membre fidèle de notre société il apportait toujours dans nos assemblées un esprit de bienveillance et de cordialité qui constituait l'essence même de sa nature aimante.

Son départ laisse un grand vide parmi nous. A sa famille éplorée nous réitérons nos sentiments de profonde sympathie chrétienne et l'expression de notre vive reconnaissance pour les services qu'il a rendus à notre section.

Pour le Comité du Pied-du-Chasseral :
Le président : A. Aufranc.

† Félix Horrisberger



La Société genevoise d'apiculture est en deuil, Félix Horrisberger, notre vice-président, notre ami, n'est plus. Un malaise sournois nous l'a enlevé subitement le dimanche soir 13 juin dernier.

Dans tous les milieux où il aimait dépenser son intelligente activité, Félix Horrisberger laissera un vide difficile à combler.

Ce qu'on aimait en lui, c'était son tempérament typiquement genevois. Franc, loyal, travailleur infatigable, quand il avait quelque chose à dire, il le faisait parfois avec brusquerie, mais ne blessait jamais, parce que ses critiques voilaient un esprit de souriante indulgence.

C'était avant tout un modeste, d'une grande bonté de cœur.

Épris des abeilles et des paisibles horizons de notre belle campagne genevoise, il vivait depuis quelques années avec son épouse dans sa coquette propriété de Thônex.

Nos pensées vont toutes à cette épouse si courageuse, si forte devant l'adversité ; nous lui disons derechef notre sympathie émue et combien nous prenons part à son chagrin.

Et nous, qui fûmes ses compagnons, nous conservons dans le cœur le souvenir réconfortant de sa chaude amitié et de sa bonhomie malicieuse et souriante.

O. Niquille.

Communiqués

Section de la Gruyère

Les membres qui désirent faire contrôler le miel de seconde récolte ou en livrer à la société sont priés de s'inscrire auprès de M. Loup, président, jusqu'au 8 septembre 1954.

Comptes rendus

Assemblée Grandson-Pied du Jura

Assemblée

Le 21 juillet 1954, à 14 heures, un essaim de 80 apiculteurs était groupé au rucher de M. Gustave Sueur, sis à quelques minutes de l'opulent village de Concise, en contre-bas de la route conduisant à Mutrux, sur les pentes des premiers contreforts du Jura.

Les dames, amies aussi des abeilles, nous font le plaisir d'assister nombreuses à l'assemblée. Il faisait chaud, ce qui est plutôt rare cette année ; les butineuses tombaient lourdement sur les planchettes des trous de vol ; pas de piqûres...

Au nombre des présents, il y avait un ami venu de loin, M. J. Paréaz, de La Rippe.

Après les souhaits de bienvenue, nous donnons la parole à M. Sueur qui expose avec compétence le nouveau traitement contre l'acariose par les feuilles fumigènes Foltex.

Sujet d'actualité qui fut fort apprécié, chacun ayant pu se rendre compte comment il faut traiter ses ruches avec succès.

Le premier objet étant traité, l'essaim « volage » se transporte avec les moyens actuels : autos, motos, un aimable collègue de Concise fait même le taxi, à La Lance, station lacustre, à 2 kilomètres de Concise.

Cette historique propriété comprenant église, château, ferme avec ses dépendances, maison du jardinier, etc., est sise dans une situation exceptionnelle, protégée par des bois séculaires contre les éléments atmosphériques. La cour du cloître, en style ogival est un vrai bijou architectural. Ce lieu solitaire, loin des vains bruits du monde, s'étendait jusqu'au lac, désigné sous le nom de station lacustre de La Lance. Ce site, plein de charme, de poésie, invitait tout particulièrement à la vie religieuse, comme le dit l'historien feu Henri Bourgeois, dans son livre « Au Pied du Jura ».

La cour du cloître nous a vivement intéressés : Le moine résidait dans une cellule où il dormait et recevait sa maigre pitance par un guichet aux dimensions restreintes.

La visite terminée, sous la conduite de M. Racine, jardinier-apiculteur, de M. Hugues Jaquier, propriétaire de céans, nous parcourons et admirons le superbe jardin potager dans lequel fleurs, petits fruits, légumes réjouissent les yeux. Comme il fait bon être en présence d'un homme, je veux dire de M. Racine, qui aime la nature et son métier.

Qu'il en soit vivement félicité !

C'est dans l'espace qui s'étend entre la ferme et la plage que nos collègues de Corcelles et de Concise avaient dressé des tables, à notre intention, chargées de pâtisseries-maison, de taillaudes diverses, merveilles, petits pains au lait et au sucre, etc., le tout offert avec le sourire, comme on donne au village. Une généreuse collation en vin et thé offerte par les collègues de Corcelles et de Concise et par la caisse de la section, fut appréciée.

Une partie administrative est ouverte. Dans d'aussi bonnes conditions, la discussion ne chôma pas, l'échange de vues, de questions, de réponses fuse avec dextérité, chacun veut se documenter pour obtenir des hausses bien garnies, même si les intempéries nous tiennent trop rigueur. Il fut décidé d'intervenir auprès de M. Valet, inspecteur cantonal, pour que le traitement contre l'acariose soit entrepris dans toute la section.

Le président clôt cette magnifique assemblée en souhaitant à chacun un heureux retour dans ses foyers, en remerciant bien chaleureusement les dames et nos collègues de Corcelles et de Concise.

U. Clément-de Coppet.

Montagnes neuchâteloises

Pour le dimanche 8 août, le comité de section avait convié ses membres à une visite du rucher de notre collègue M. H. Matthey, à Belle-Roche sur Le Locle. Malheureusement, ce fut un de ces dimanches dont nous sommes trop souvent gratifiés cette année, temps maussade, incertain, qui n'encourage pas aux

sorties. Aussi au rendez-vous, seul le petit groupe des intrépides piqués suivis de quelques dames, répondait à l'appel et c'est d'un pas allègre que le départ eut lieu pour une montée d'environ trois quarts d'heure, notre vétéran, le papa Dubois (91 ans, je vous en prie), ouvrant la marche. Pour les étrangers à la contrée, ce fut un enchantement, la magnifique propriété de notre collègue étant située au sommet d'une colline d'où la vue plonge sur la vallée du Locle, avec le magnifique panorama de la percée du Col des Roches. Tous, nous fûmes confus de la chaleureuse et hospitalière réception que nous firent les maîtres de céans. Nous n'entrons pas dans les détails pour ne pas froisser la modestie de nos hôtes, mais longtemps les participants se souviendront de la cordialité et de la générosité dont nous fûmes les heureux bénéficiaires. Eh bien ! malgré le mauvais temps, ce fut une magnifique journée apicole. Après s'être copieusement restaurés à l'abri d'une accueillante véranda, c'est vers le rucher situé à proximité, que tout le monde se dirigea : beau pavillon avec ruches D. B. plus quelques colonies à l'extérieur, le tout très bien entretenu, où chaque détail révèle la main de l'amateur, qui cultive les abeilles certainement plus par amour que par intérêt. Cette visite très intéressante, mais tardive, ne nous permit de voir que des hausses déjà vidées de leur contenu. La récolte fut ici ce qu'elle fut dans les Montagnes neuchâteloises, satisfaisante, si l'on tient compte de notre année pluvieuse. Et puis, ce fut le retour sous la véranda où en buvant le verre de l'amitié, offert encore une fois par M. Matthey, les discussions et les bons mots fusèrent à qui mieux-mieux, comme il se doit dans une réunion de mouchiers. Mais les heures passent, le départ a sonné et tout le monde s'en va avec le regret de quitter une demeure si hospitalière et en emportant un sentiment de profonde gratitude envers nos hôtes d'un jour.

M. L.

Section de Morges. — Course d'étude

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, et l'on peut dire que c'est le cas de la section S.V.A. de Morges, car elle n'accapare guère la chronique. Cela ne veut pas dire qu'elle soit en léthargie, même si ses séances à part les statutaires, sont peu nombreuses. Ce dimanche 25 juillet, tous ses membres étaient conviés à une course où devait se joindre l'utile à l'agréable. Thonon, avec la visite du rucher de M. Suard, vétérinaire, était le but. Il n'est point nécessaire d'aller aux antipodes ou de rouler en « autocar » pendant des heures, pour changer l'atmosphère de son milieu. Le fait est qu'à la distance de quelque 15 km. à vol d'oiseau, les voyageurs se crurent en un pays lointain.

Donc, au débarcadère de Morges, et cela de bonne heure, les participants montent sur l'« Helvétie ». Ils ne sont pas très nombreux, il est vrai, mais assez pour créer une ambiance très gaie. C'est le cas de dire que les absents ont tort. Phœbus est vraiment de la partie et la beauté du paysage incite à la joie. Un court arrêt à Ouchy permet une agréable promenade de quai. Mais il faut réembarquer, après avoir passé devant la gent douanière. C'est alors qu'il y a un moment de forte émotion : il manque les quatre participants d'Echandens, qui avaient préféré prendre le bateau à Ouchy plutôt qu'à Morges. Ils ne sont point là. On demande une minute de patience. Mais le beau capitaine, sur sa passerelle, fronce quelque peu. Enfin les voici !... Embarquement !... La passerelle est tirée... A notre question réprobative pour ce retard, nous ne doutons pas de la réponse : « C'est la faute à ma femme !... » Et les explications suivent. Ah ! toujours ces f... ! Nous voguons sur l'autre rive et la grande traversée dure exactement 36 minutes. A Thonon, M. Suard nous attend. Présentations... Serrements de mains... et départ, en « car » pour le rucher. Au bout d'un quart d'heure, nous y arrivons. L'endroit est idyllique, tout entouré d'une haute futaie. Ce cirque est le lieu rêvé d'un apiculteur, car les quelque quarante ruches de M. Suard sont à l'abri de tous les vents. Immédiatement notre cicerone nous expose sa manière de tra-

vailler. C'est la simplicité même, mais tout nous ravit : l'enfumoir est allumé avec des aiguilles de sapin ; les ruches sont rustiques ; le système de nourrissement est ingénieux ; le remérage ne présente pas de sérieuses difficultés. Et les avettes... quelle douceur !... Tout se fait sans voile, y compris le marquage de deux reines, et cela sans aucune piqûre. Le marquage surtout est une révélation. Bref, nous ne voulons pas allonger. Cette séance de plus d'une heure et demie est réellement très instructive, et M. Suard est vivement applaudi et remercié. Mais l'heure avance, et dans cet enclos, la chaleur épaisse quelque peu les langues. C'est alors que le « car » nous ramène à Thonon au restaurant du « Comte Rouge ». Un modeste repas nous est servi, arrosé d'un fin Bourgogne. Le retour n'a rien de sensationnel sinon qu'une partie du trajet a lieu dans la cave de « La Suisse ». Dans un bateau, il faut voir tous les étages. La joie est au cœur de tous ; elle se lit sur tous les visages, et les rires qui fusent en sont la preuve. Ouchy, dislocation ;... les gens d'Échandens nous quittent. Il faut espérer qu'ils arriveront assez tôt à la maison !... Et les dames ont eut raison d'être des nôtres. Morges, tout le monde descend. Au revoir !... Belle course !... Merci... A l'an prochain !...

E. Liron.

Convocations

Société genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 13 septembre 1954, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *Miel granulé. Miel liquide. Comment les obtenir.*

Société d'Apiculture de la Sarine

Assemblée extraordinaire le dimanche 3 octobre 1954, au Café du Pont de la Glane à Villars s/Glane.

Ordre du jour :

1. Coopérative romande des miels.
2. Divers.

Le Comité.



Rucher ambulant
démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard
FABRIQUE DE RUCHERS
Riggisberg (BE)

Tél. (031) 67 45 76

Reines 1954

fécondées, encore disponibles, à Fr. 15.- la pièce, jusqu'à fin septembre. S'adresser à M. Méan-Kunz, apiculteur - éleveur, Vers - chez - Perrin, Payerne. Téléphone (037) 6 20 63.

Reines pure race italienne

1954, marquées, à Fr. 12.— la pièce. Livraison jusqu'au 30 septembre. S'adresser à W. Büchin, Morcote, Tessin.

Gants pour l'apiculture

cuir souple, fabrication suisse. Peau nappa, garantie 1^{re} qualité. Indiquer tour de main en cm., sans le pouce. 15 fr. la paire. Contre remboursement. Leuba Paul, ap. Banque 9, Le Locle, Ntel.